

Julie Krattinger

De: Philippe Rossy
Envoyé: lundi, 6 mars 2023 17:53
À: Eric Ramel
Cc: Julie Krattinger; Secrétariat de l'OAV
Objet: RE: Rapports d'activité des Commissions OAV



PHILIPPE ROSSY
AVOCAT AU BARREAU
DOCTEUR EN DROIT
ANCIEN JUGE CANTONAL SUPPLÉANT

PATRICE GIRARDET
AVOCAT AU BARREAU
DOCTEUR EN DROIT
SPECIALISTE FSA EN DROIT
DE LA CONSTRUCTION ET DE L'IMMOBILIER

OLIVIER RIGHETTI
AVOCAT AU BARREAU

VALÉRIE ELSNER GUIGNARD
AVOCATE AU BARREAU

AUORE ESTOPPEY
AVOCATE AU BARREAU
SPECIALISTE FSA EN DROIT
DE LA CONSTRUCTION ET DE L'IMMOBILIER

SOPHIE GIRARDET
AVOCATE AU BARREAU

CLÉMENCE DE WECK
AVOCATE AU BARREAU
TITULAIRE D'UN EXECUTIVE MASTER
IN ART MARKET STUDIES

LARA EHEMANN
NOÉ DUC
AVOCATS-STAGIAIRES

Par mail et pli A
Monsieur le Bâtonnier Me Eric Ramel
LEXIMMO Avocats
Rue de Bourg 20
Case postale 6711
1002 LAUSANNE

Lausanne, le 6 mars 2023/ap

Rapport FC OAV – Saison 2022

Monsieur le Bâtonnier,

1. Déférant à l'avis de Me Krattinger du 24 janvier, je vous résume la saison 2022 du FC OAV.

2. Nous avons disputé 5 matchs, les 4 premiers sur l'excellent terrain synthétique du FC le Mont-sur-Lausanne, le dernier à Grandson. Nous avons ainsi successivement affronté la Police de Sûreté, le Grand-Conseil, le Ministère Public, l'Union Sportive Terre-Sainte Féminin et le FC Barreau de Neuchâtel. Au moment où je dicte le présent rapport, je ne me souviens pas qu'une de ces équipes ait gagné. Mais peu importe. Ce qui compte surtout, c'est qu'à chaque fois ces soirées footieuses ont été super agréables à tous égards, même pour nos adversaires défaits.
3. C'est ici le lieu de souligner et de remercier la qualité de l'accueil que nous réserve à chaque fois le FC Mont qui dispose d'installations magnifiques et surtout d'un couple de cantiniers « *de sorte* » !
4. Depuis 42 ans que je m'occupe de cette équipe de foot des avocats vaudois, je n'ai jamais eu un groupe aussi étoffé, enthousiaste et talentueux. Avant le premier match, celui contre la Police de Sûreté, un des responsables de l'équipe adverse vantait les mérites de sa propre équipe qui n'avait jamais été aussi bonne, me disait-il, et qui était prête à gagner le tournoi national des polices. Effectivement son équipe a commencé par nous marquer deux buts. Mais le sourire fier et moqueur de ce responsable policier s'est estompé lorsque son équipe a encaissé les cinq suivants...
5. Contrairement à ce qui s'est passé pendant ces 42 premières saisons, la difficulté principale du coach soussigné n'a pas été de réunir pour chaque match suffisamment de joueurs pour constituer une équipe mais au contraire, sauf pour le dernier match, d'organiser un tournoi entre les nombreux inscrits !
6. À signaler que notre effectif est considérablement renforcé par la présence de 3 avocates qui, outre qu'elles sont talentueuses, présentent l'immense avantage de motiver à l'extrême les joueurs du FC OAV : j'en connais en effet qui ne supporteraient pas l'idée de manquer une passe sous les yeux de certaines coéquipières...
7. En tous les cas, cette charge que j'assume depuis 42 ans s'allège désormais, grâce à cette pléthore de talents dont regorge notre Barreau. Elle demeure un plaisir pour le vieux moi, qui peux ainsi continuer à faire le malin le long de la touche et même, occasionnellement, si vraiment nécessaire à jouer comme gardien de buts. À vrai dire, c'est une demande formulée davantage par nos adversaires que par les coéquipiers...

Le Vieux Coach

RUE DE BOURG 8 • CASE POSTALE 7284 • CH-1002 LAUSANNE • TÉL. + 41 (21) 321 20 20 • FAX + 41 (21) 321 20 29
www.bourg8.ch

Tél. +41 (21) 321 20 21
rossy@bourg8.ch
CCP : 10-81613-5
TVA : 352 953

Reçoit également au Mont-sur-Lausanne

Pour l'hypothèse où le destinataire préférerait ne plus recevoir de communication du soussigné par e-mail, merci de le faire savoir. A défaut, l'expéditeur part de l'idée qu'il est d'une manière générale autorisé à utiliser ce mode de communication.

La communication par « e-mails » présente de grands avantages de rapidité, de facilité, d'économie, etc. Mais elle présente aussi, paraît-il, le désavantage de ne pas être absolument sécurisée ; il y aurait des risques de manipulations ou d'erreurs de transmission, voire de virus. L'expéditeur du présent message estime que d'une manière générale ces risques peuvent être courus, ce d'autant plus qu'ils existent également avec les autres modes de transmission : tant un fax qu'un courrier ordinaire peuvent être reçus par un tiers non autorisé. Le soussigné se réserve cependant de renoncer à la voie électronique pour le transfert de messages particulièrement confidentiels.

Si par ailleurs vous avez reçu cet e-mail à tort, suite par exemple à une erreur de manipulation ou d'adressage, nous vous remercions de bien vouloir le détruire après nous avoir informé de sa réception, ne serait-ce que pour éviter que de nouvelles erreurs se produisent.